



Département de l'OISE
Arrondissement de COMPIEGNE
Canton de NOYON
COMMUNE de CAISNES

NBRE DE CONSEILLERS :

en exercice : **15**
présents : **15**
votants : **15**

DATE de CONVOCATION :
17/03/2026

DATE D’AFFICHAGE :
23/03/2026

Délibération n°:
2026 03 20 02

Le maire certifie, en application de l'article L2131-1 du CGCT, que le présent acte est rendu exécutoire le date de son dépôt en Sous-Préfecture de Compiègne au titre du contrôle de légalité.

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de CAISNES

Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 060-216001180-20260320-D2026032002-DE

* * *

Séance du 20 Mars 2026

OBJET : INSTALLATION DU MAIRE

L'an deux mil vingt six, le 20 mars à 19 heures 00, le Conseil Municipal de CAISNES convoqué le 17/03/26 s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-Pierre WALLOIS, maire.

Etaient présents : Audrey BERTHEMET, Lucie BRUNEL, Didier CHRISTOPHE, Stéphanie DI CREDICO, Véronique DENIZART, Nicole FABRYKA, Jean-Pierre GRIS, Bruno GONCALVES, Martine HAYAMMES, Jean HELWASER, Alain JANSSEN, Marie-Claude HERIOT, Antoine KULA, Jean-Luc PERRIN, Roger RAMELET, Jean-Pierre WALLOIS, formant la majorité des membres en exercice

Absents : -

Martine HAYAMMES a été élue secrétaire de séance.

Le conseil municipal a nommé 2 assesseurs Audrey Berthemont et Stéphanie Di Credico et 1 secrétaire Martine Hayammes. Marie-Claude HERIOT s'est présentée comme candidate à la fonction de maire. Un vote à bulletin secret s'en est suivi. Après le ramassage des votes, le dépouillement a été le suivant : 15 votants, 14 bulletins pour Marie-Claude HERIOT, 1 Blanc

Mme Marie-Claude Hériot a été proclamée maire et a été immédiatement installée.



*Et ont signé sur le registre tous les membres présents.
Fait et délibéré en séance. Pour copie certifiée conforme
A Caisnes le 23/03/2026
Le Maire, Marie-Claude HERIOT*